



## Déclaration liminaire

Le mandat de notre Président-Directeur général s'achèvera le 10 mars 2019. Comme vous le savez, le processus de recrutement du président actuel s'est fait après 9 mois d'intérim qui ont été très douloureux pour les agents et pour l'Institution. Nous ne souhaitons pas revivre une nouvelle fois une période d'intérim qui serait désastreuse pour l'IRD.

Nous demandons aux tutelles d'anticiper cette fin de mandat afin d'avoir dès le 11 mars 2019 un nouveau ou une nouvelle Président.e-Directeur.ice général.e à la tête de l'IRD. A cette fin, nous souhaitons dès à présent connaître le calendrier et les modalités du recrutement du nouveau ou de la nouvelle Président.e-Directeur.ice général.e.